



REPUBLIQUE FRANCAISE

--

NOUVELLE-CALÉDONIE

--

PROVINCE NORD

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SIMPLIFIÉE

Une enquête publique simplifiée, d'une durée de quinze (15) jours, est ouverte **du 15 au 29 janvier 2021 inclus**, relative à la demande d'autorisation d'exploiter un concasseur sur le massif minier de Pènyî mê Nèkètè (Nakéty) sur la commune de Canala.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, à la mairie de Canala durant la période d'enquête mentionnée ci-dessus et pendant les heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au jeudi, de 7h45 à 11h30 et de 12h30 à 15h45;

Le vendredi, de 7h45 à 11h30 et de 12h30 à 14h45.

La date limite de consultation du dossier en mairie est le 29 janvier 2021.

Pour le président de l'assemblée  
de la province Nord et par délégation  
Le secrétaire général  
de l'assemblée de la province Nord

  
Billy FOREST



Avis à afficher en mairie  
au moins quinze jours avant le début de l'enquête.  
Une attestation de l'affichage sera à fournir.